

Bastogne, le
18 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE SITE DE LA GARE DU SUD DE BASTOGNE

Benoit LUTGEN, Bourgmestre de Bastogne, a présenté ce vendredi 18 septembre le projet global de valorisation du site de la Gare du Sud. Au centre des préoccupations de la Ville depuis plusieurs années, cette zone, située en plein cœur de Bastogne, est stratégique pour le développement de la mobilité douce et pour soutenir l'économie locale, ainsi que le tourisme. Ce site disposant d'un potentiel remarquable, va faire l'objet d'une réhabilitation complète et connaître une nouvelle vie grâce à l'implantation de nouvelles fonctions à destination de la population et des touristes. Ainsi, plus de 5 millions d'euros vont être investis par la Commune de Bastogne, la Région Wallonne et leurs partenaires afin de donner à ce site l'attractivité qu'il mérite.



Site de la Gare du Sud à l'heure actuelle

LA GENÈSE DU PROJET

Le projet de valorisation du site de la Gare du Sud a pris son essor en 2017, avec la décision de créer à Bastogne un centre de référence consacré à la thématique du vélo dans son sens le plus large.

En effet, terre de cyclisme mondialement connue grâce à la très célèbre « Doyenne » des Classiques cyclistes, « Liège – Bastogne – Liège », la Commune de Bastogne s'est tout naturellement décidée à valoriser cette thématique sur son territoire.

Et pour ce faire, le site de la Gare du Sud s'est immédiatement révélé être le lieu idéal. Tous les éléments sont réunis pour accueillir à cet endroit un pôle d'attractivité consacré à la pratique du vélo sous ses multiples formes : bâtiment de qualité à l'architecture intemporelle, site localisé le long du Ravel et connecté au Mardasson et au Bastogne War Museum, site localisé à un jet de pierre du centre-ville (Place McAuliffe et Grand'Rue) à l'écart de la circulation automobile, site disposant de larges espaces pouvant faire l'objet d'aménagements récréatifs complémentaires, etc.

Une étude de valorisation du site a donc été lancée en 2017 dans le cadre des activités du Centre d'Ingénierie Touristique de Wallonie et a permis, dans sa foulée, de déposer un dossier de demande de subsides auprès du Commissariat Général au Tourisme.

Le projet, dans son ensemble, inclura un espace muséal qui se voudra résolument interactif afin d'impliquer les visiteurs dans la découverte du site et dont les pièces exposées seront issues de la collection de Monsieur Philippe Tibesar, un espace de location de vélos pour inviter les visiteurs à parcourir le réseau de promenades de Bastogne, un espace récréatif en extérieur thématisé sur le vélo, des aménagements paysagers spécifiques, etc.

Un subside de de 2.000.000 d'euros a été octroyé par la Région Wallonne en date du 24 mai 2018.

Depuis lors, les équipes de projets œuvrent sur le dossier afin de déposer une demande de permis pour début 2021.



Projet du centre de référence du vélo

UN NOUVEAU PÔLE D'ATTRACTIVITÉ EN PLEIN CŒUR DE BASTOGNE

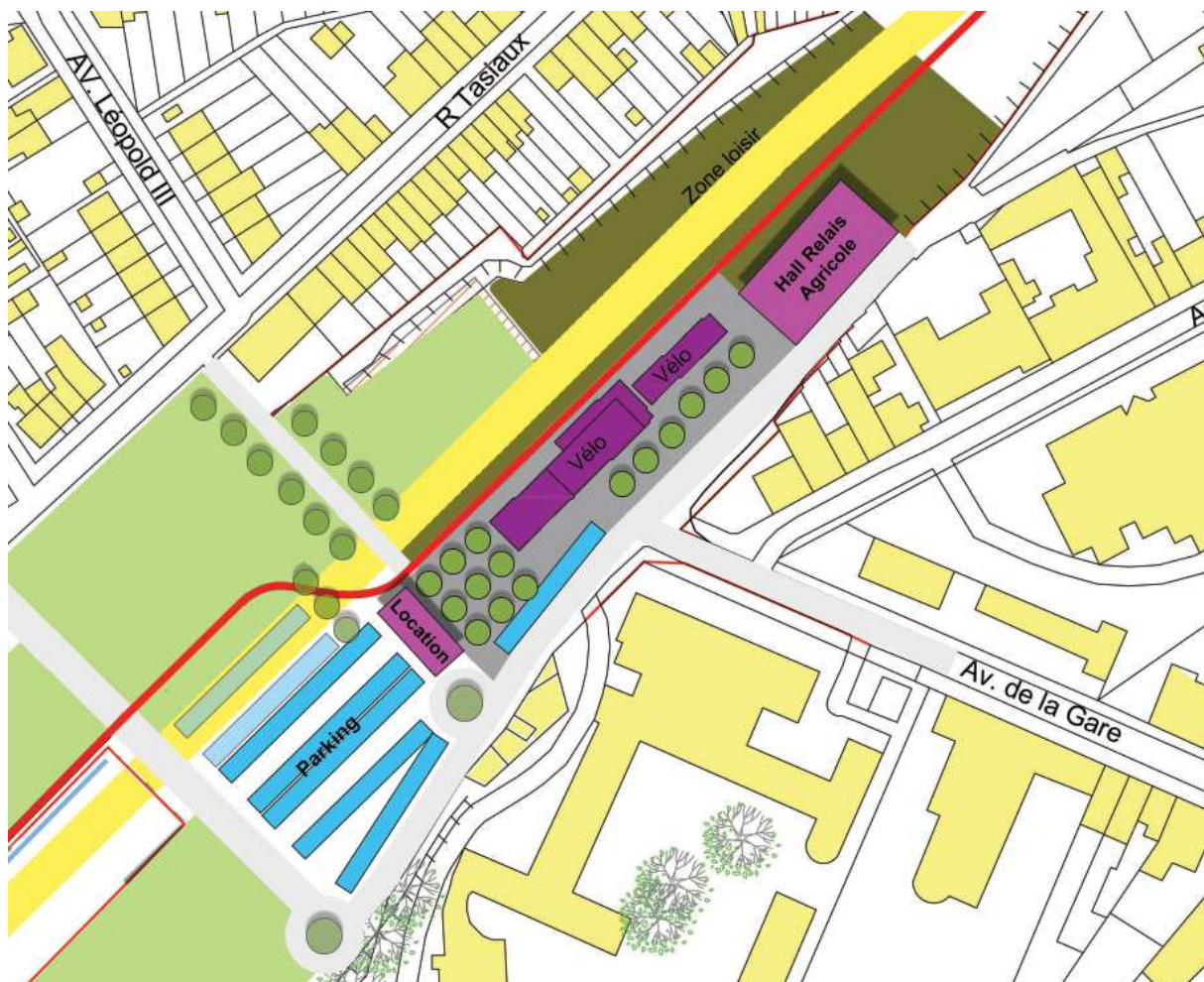
A côté de l'espace thématique consacré au vélo, la Commune de Bastogne, en partenariat avec les Communes de Bertogne, Fauvillers, Sainte-Ode, Tenneville et Vaux-sur-Sûre, a décidé de développer un hall relais agricole dédié à la valorisation des produits du terroir et des producteurs locaux. Il comprendra une cuisine pour les collectivités, un atelier de transformation de la viande, un atelier de transformation du lait, ainsi qu'un espace de vente directe des produits artisanaux auprès des particuliers.

Le hall relais agricole sera lui aussi implanté sur le site de la Gare du Sud. Il sera construit au nord-est du bâtiment de la gare, à proximité immédiate de celui-ci, et s'appuiera sur le talus le long du Ravel. Un soin tout particulier a été apporté à l'architecture et aux matériaux de parement afin d'intégrer le nouveau bâtiment dans le paysage et préserver la qualité de l'espace bâti environnant, en particulier le bâtiment de la gare. Le permis d'urbanisme a été délivré le 6 mars 2020. Le hall relais agricole (devant ouvrir fin 2022) représente un investissement total de 2.500.000 euros financé par la Région Wallonne et les 6 communes associées. Une demande de subside est également introduite auprès de la Province de Luxembourg.



Projet du hall relais agricole

En conclusion, le projet de valorisation de la Gare du Sud vise à rendre une identité forte à ce secteur de la Ville de Bastogne. L'objectif est d'y créer un nouveau pôle d'attractivité fort et convivial dans un des espaces les plus qualitatifs de la ville et directement connecté en mobilité douce au centre-ville grâce au Ravel. Ce nouveau pôle se voudra un lieu incontournable à voir et à vivre en plein cœur de Bastogne.



Plan masse indicatif

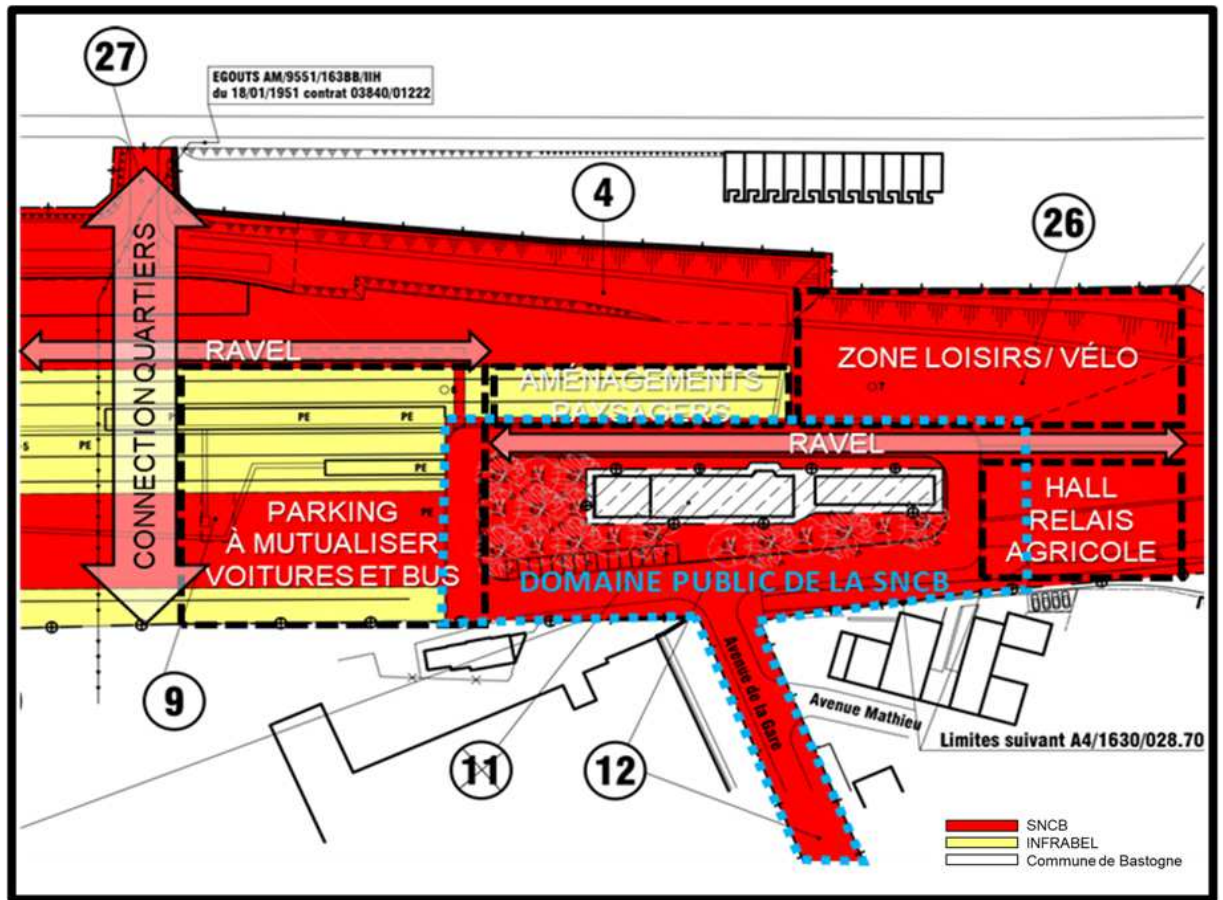
UN ENJEU TOURISTIQUE ET ÉCONOMIQUE MAJEUR

Outre l'amélioration drastique de la qualité du site, notamment au niveau paysager, l'opération de valorisation de la Gare du Sud revêt un enjeu touristique et économique majeur pour la Commune. Le projet vise effectivement à diversifier l'offre touristique, notamment via le développement d'activités récréatives complémentaires à l'offre culturelle et mémorielle existante. L'intérêt est donc de compléter le panel des activités et notamment de séduire une clientèle nouvelle. Cette clientèle nouvelle est une aubaine pour le développement touristique et commercial de la région de Bastogne.

La mise en valeur du terroir et de l'artisanat de bouche par la création du hall relais agricole vise également à contribuer à la notoriété et à l'attractivité de Bastogne. Cette activité nouvelle permettra non seulement de mettre en valeur les producteurs locaux, mais permettra également de valoriser les richesses du terroir wallon tant auprès des habitants que des nombreux touristes de passage à Bastogne, notamment avec l'organisation de marchés de produits de terroir.

ÉTAPES DU PROJET

1. Reprise des terrains de la SNCB



2. Dépôts des permis

- a. Centre de référence du vélo : dépôt du permis début 2021
- b. Hall relais agricole : octroi du permis en mars 2020

3. Finalisation des cahiers des charges de l'investissement fin de l'automne 2020

4. Attribution des marchés

5. Travaux en 2021/2022

6. Lancement des activités fin 2022

CONTACTS

BENOÎT LUTGEN – bourgmestre@bastogne.be - 0496 21 68 46

LIÉVINE SCHUTZ – communication@bastogne.be – 0499 93 70 34